

# Compte Rendu de la réunion de la concertation 09.09.2021

## PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE AUREL CHAZEAU

◆ <b>Objet :</b> Présentation du projet et échanges	
◆ <b>Personnes présentes :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Elus</li><li>- C. Joussaume</li><li>- C. Marenzoni</li><li>• <b>Ville de Saint-Médard-en-Jalles</b></li><li>- C. Perpère</li><li>- P. Piqué</li></ul>	• <b>Habitantes/habitants et riveraines/riverains</b>

### La réunion s'est déroulée en deux temps :

- Présentation par la Ville du diagnostic et des enjeux – questions de compréhension
- Présentation par la Ville des orientations et de l'esquisse – échanges et propositions

#### ▪ 1) *Le profil de voirie*

Le profil présenté montre le positionnement d'une voie verte sur la rive Ouest, la création d'une bande végétalisée de 1m à 2,5m entre la voie verte et la chaussée, une voie circulée à double sens de 6m et un trottoir de largeur variable rive Est.

- ***le positionnement de la voie verte sur la rive Ouest actée.***
- ***la création d'une bande végétalisée entre voie verte et la chaussée est validée y compris la conservation et la valorisation des sujets existants.***

Certains riverains se questionnent sur le maintien du double sens et la circulation de la voie par les bus. Une question sur le maintien des lignes de bus avec l'arrivée du BHNS est posée. L'avis général est de maintenir une voie circulée doubles sens pour les VL et les bus. Les arrêts doivent être mis en accessibilité et sécurisés. Le BHNS ne circulera pas sur cette voie.

- ***une demande de comptage du nombre de voyageurs (montée et descente sur chaque arrêt) sera effectuée auprès de Kéolis.***

Il est proposé de séquencer l'espace végétalisé (entre voie verte et chaussée) pour intégrer des places de stationnement longitudinales.

- ***le besoin en stationnement est principalement lié à la nouvelle opération immobilière et à Picot. Les riverains ne souhaitent pas démultiplier le stationnement sur tout le linéaire (ne pas financer le stationnement de l'opération).***

Le trottoir rive Est peut avoir une emprise variable.

- ***les riverains nous alertent sur la dangerosité des sorties des véhicules depuis la rive Est notamment au droit du virage (place des Ormeaux) du fait du manque de visibilité. Ils demandent à ce qu'un aménagement spécifique soit mis en place pour protéger ces sorties de véhicules et ou l'élargissement du trottoir.***

#### ▪ 2) *Esquisse*

Le projet prévoit de préserver la végétation existante et de la valoriser.

- **les riverains sont en accord avec ce principe**

Une liaison piétonne existe au niveau du chemin des acacias, celle-ci conduit à l'école de la Garenne.

- **la traversée de l'opération immobilière vers cette voie piétonne est à sécuriser et la voie est à aménager de façon à accompagner les piétons et vélos sur ce chemin vers l'école.**

Le croisement de l'allée des Iris et celui du chemin de Mauran sont décriés comme fortement accidentogènes. Très large et sans signalisation, les véhicules circulent sur le milieu de la voie ou les bas côtés.

- **le projet devra prévoir le traitement de ces deux croisements en resserrant les parties circulées et en créant des cheminements piétons protégés.**

La voie sera réduite à 6m de façon à diminuer l'emprise de la chaussée et favoriser le ralentissement des véhicules. Le projet propose de renforcer les aménagements visant à réduire la vitesse.

- **les riverains s'opposent pour la plupart à la mise en place de plateaux ralentisseurs qu'ils jugent trop bruyants et inutiles. D'autres solutions sont à envisager.**
- **ils proposent de mettre en place des stop sur l'axe principal afin de faire ralentir.**
- **mise en place de priorité à droite (zone 30) mais plusieurs riverains confirment que la zone 30 sur A.Deniges n'est pas respectée.**

Le projet propose de supprimer la voie circulée dans la continuité de la rue A.Deniges afin de créer une place piétonne sous la forme d'un jardin au niveau de la 'place des Ormeaux'

- **une majorité de riverains trouve cette proposition intéressante notamment pour offrir un lieu de détente, de rencontre et d'échange sur cette partie de la voie. Cela permettrait également de réduire la vitesse.**
- **certains proposent d'inverser la voie à fermer et de conserver la voie Est circulée (celle-ci devra alors être élargie).**

Plusieurs riverains se questionnent sur la faisabilité de giration des bus vers la rue A.Deniges dans cette configuration.

- **giration à faire confirmer par le BET.**

Il est proposé de reconfigurer l'entrée et sortie du parking de Picot afin de préserver une continuité de la voie verte jusqu'au giratoire.

- **les riverains sont ok mais ils alertent sur les véhicules de livraison qui stationnent, usages quotidien à prendre en compte.**

## ▪ **6) Divers**

Les riverains se questionnent sur l'opération immobilière et demande le nombre de logements, ceux réservés aux seniors ainsi que le nombre de stationnements prévus dans l'opération

- **80 logements répartis en 9 bâtiments dont 55 logements en accession et 25 logements conventionnés, nombre de places de stationnement : 111.**

Les riverains se questionnent sur le positionnement des accès véhicules de l'opération immobilière. (cf plan du service urbanisme)